

Séance du : 14.12. 2010

Nombre de Membres		
Au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	10

L'an deux mil dix et le quatorze décembre, vingt et une heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEBAT Serge, Maire.

Date de Convocation

9.12.2010

Présents : Mrs DEBAT Serge, ALEGRET Christian, IRIGOYEN Bruno, LEGRAND Clément, PAILHAS Michel, FERRER Alain, LAPORTE Christophe.

Mmes URRICARIET Cécile, BERTHIER Aline, GESTAIN Josiane

Date d'affichage

9.12.2010

Absents excusés : Mrs DHUGUES J.L, DUCASSE Christophe
Mmes CARRERE Annie, LOISELLE Elodie

Secrétaire : Mr LEGRAND Clément

Objet de La Délibération : Décisions modificatives

Vu l'ordonnance de référé rendue par le Tribunal de Grande Instance de Tarbes dans le contentieux avec la société Adour Service Forêts,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14

Vu le budget de la commune,

Mr le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2010.

<u>Section d'investissement dépenses</u>	<u>budget</u>
<u>Chapitre 27</u> : autres immobilisations financières	
<u>Article 275</u> : dépôts et cautionnements versés	0
<u>Chapitre 23 Article 2313 opération 16</u> : sécurité routière défense incendie	14 405.83 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal autorise la décision modificative suivante :

Article 275 : dépôts et cautionnements versés (+ 1500 €)	1 500.00
Article 2313 : opération 16 (-1500 €)	12 905.88

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture
Le :

Ainsi fait et délibéré,
Les jours, mois, et an ci-dessus.
Certifié conforme, au registre des
délibérations
Signé par les membres présents,
Le Maire, Serge DEBAT

Et publication ou notification du